



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU 20 NOVEMBRE 2023**  
**DELIBERATION N° 20112023-005**

L'an deux mille vingt-trois, le 20 novembre à vingt heure trente, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Maison des Associations, sous la présidence de M. Jean-Claude SARTER, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 27  
Nombre de conseillers représentés : 17  
Date de convocation : le 10 novembre 2023

Nombre de conseillers présents : 06  
Nombre de conseillers absents : 04

**PRÉSENTS** : Olivier BOURGEOIS, Céline BOURSIER, Marie-Grace CAPELLI, Benoit DUCHEMIN, Sébastien ESPINASSE, Marie-Aude GONON, Yannick GRADEL, Nathalie HENNER, Cécile HOOG, Olivier LEMPEREUR, Véronique MOREL, Stéphane PUGLISI, Jean-Claude SARTER, Jean-Paul SIRAND-PUGNET, Vanessa SEILLET, Danielle TALBOT, Isabelle TRICOT, Bertrand PICHON-MARTIN (17)

**REPRESENTES** : Virginie ALLEGRET-CADET a donné pouvoir à Vanessa SEILLET, Claire GRANDJEAN a donné pouvoir à Marie-Grace CAPELLI, Roger LEVAYER a donné pouvoir à Céline BOURSIER, Mathias LAVOLE a donné pouvoir à Jean-Claude SARTER, Karine LOCATELLI a donné pouvoir à Nathalie HENNER, Marie-Aude GONON a donné pouvoir à Véronique MOREL (06)

**ABSENTS** : Romain DE WAELE, Philippe THOMAS, Carole FROT-COUTAZ, Cédric MOREL (04)

**SECRETAIRE** : Jean-Paul SIRAND-PUGNET

**OBJET : SUBVENTIONS DIVERSES**

**01 - SUBVENTION CULTURE**

Rapporteur : Céline BOURSIER

Sur proposition de la commission culture, M. le Maire demande au Conseil municipal d'approuver l'attribution de la subvention d'investissement suivante :

- Ecole de musique : 538 euros pour l'achat d'instruments à percussion pour l'orchestre de rue

Le conseil municipal, approuve le versement de la subvention ci-dessus référencée.

POUR : 22 - (Olivier BOURGEOIS ne participe pas au vote)  
Contre : 00  
Abstention : 00

## 02 - SUBVENTION SCOLAIRE

Rapporteur : Céline BOURSIER

Envoyé en préfecture le 22/11/2023

Reçu en préfecture le 22/11/2023

Publié le 22/11/2023

ID : 038-213804123-20231120-20112023\_5-DE



Sur proposition de la commission vie éducative, M. le Maire demande au Conseil municipal d'approuver l'attribution de la subvention fonctionnement suivante :

- DDEN : 100 euros

Le conseil municipal, approuve le versement de la subvention ci-dessus référencée.

POUR : 23

Contre : 00

Abstention : 00

**Le Maire**

**Jean-Claude SARTER**



Ainsi délibéré les jour, mois et an que dessus.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME.

A Saint Laurent du Pont, le 21 novembre 2023

**Le secrétaire de séance**

**Jean-Paul SIRAND-PUGNET**